

Réunion tenue en présentiel le jeudi 28 septembre 2023.

Sont présents : mesdames France Beaulieu, Marie-France Lemay, Amélie Beaulieu, Cindy Lapointe, Sandra Picard et Caroline Côté; messieurs Éric Ouédraogo, Martin Roussel, François Martin et James Benoit

Sont absents : Yves Beaulieu, Catherine Duquette, Véronique Yassa, Karine Beauchamp et Marie-Ève St-Pierre-Delorme

CE2324-015

La rencontre ne pouvant avoir lieu le 27 septembre, il a été proposé par courriel et adopté à l'unanimité de reporter celle-ci au 28 septembre 2023.

CE2324-001

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Ouédraogo nous souhaite la bienvenue.

Il est proposé par madame Lapointe et appuyé par monsieur Roussel d'ouvrir la séance à 19h05.

Adopté à l'unanimité

2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES (QUORUM DOUBLE)**

Malgré les membres absents, il y a quorum.

CE2324-002

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Beaulieu et appuyé par madame Picard d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

CE2324-003

4. **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2023**

Monsieur Roussel nous énumère les coquilles qu'il a retenues. Il demande, par la suite, un suivi concernant l'achat du cabanon au point 6.1. Madame Côté nous informe qu'elle fera le suivi dans l'ordre du jour au point 10.4.

Il propose également qu'au 4<sup>e</sup> paragraphe, les mots « les familles » soient ajoutés à : l'intention de rapprocher les communautés.

Madame Côté nous informe qu'une place s'est libérée dans le programme PEPALS la veille de la rentrée. Elle a convoqué d'urgence le président. Étant en route lors de l'appel, c'est le vice-président qui est venu à la l'école rapidement afin de procéder à une pige. Monsieur Roussel a donc procédé, en compagnie de madame Beauchamp et de monsieur Martin. Tous les noms des élèves qui n'avaient pas été pigés l'année dernière ont été remis dans la boîte pour la pige, à l'exception de deux élèves qui ont changé d'école.

Quant au mouvement de personnel, même si plusieurs enseignantes sont parties à la retraite l'année dernière, tous les postes ont été comblés par des enseignants légalement qualifiés.

Il est proposé par monsieur Roussel et appuyé par madame Lapointe d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2023 avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité

## 5. PRÉSENTATION DES MEMBRES ÉLUS

Madame Côté souhaite la bienvenue à monsieur James Benoit. Madame Véronique Yassa n'a pas pu participer à la soirée. Les enseignants, la représentante du service de garde ainsi que la représentante des employés de soutien sont les mêmes que l'année précédente. Monsieur François Martin fait désormais partie de l'équipe de direction. Monsieur Benoit nous dit qu'il est content d'être parmi nous. C'est une première pour lui de siéger dans les écoles, son fils aîné étant en maternelle. Il trouve important de s'impliquer dans le milieu scolaire de ses enfants. Il siège également au conseil de la garderie que fréquentent ses 2 plus jeunes enfants.

## 6. ÉLECTIONS

CE2324-004

### 6.1 Présidence

Madame Côté remercie monsieur Ouédraogo pour sa participation et elle souligne que c'est un plaisir de travailler avec lui. Il occupe une place importante au CÉ de Valmont-sur-Parc. Madame Côté présente les principales tâches d'un président : la préparation des différents CÉ, l'animation des séances, se rendre disponible pour les questions des parents et composer quelques messages à l'intention des parents qui seront diffusés dans le Communiqué famille de l'école. En ce qui concerne le vice-président, ses obligations se résument à conseiller le président et le remplacer, le cas échéant. Madame Lapointe propose que monsieur Roussel agisse à titre de vice-président pour une nouvelle année. Tous manifestent le même désir. Monsieur Ouédraogo accepte la présidence et monsieur Roussel la vice-présidence.

M. Ouédraogo est élu à l'unanimité. Félicitations!

Adopté à l'unanimité

CE2324-005

### 6.2 Vice-présidence

Monsieur Ouédraogo propose monsieur Roussel au poste de vice-président. Il est appuyé par madame Lemay.

Adopté à l'unanimité

## 7. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT / FORMATION POUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Côté nous informe des fonctions et pouvoirs du conseil. Elle nous présente le résumé de la loi sur l'instruction publique. Un courriel sera envoyé aux nouveaux membres absents ainsi qu'un lien concernant la formation obligatoire.

## 8. COMPLÉTION DES DOCUMENTS

Madame Côté suggère de compléter les documents à la fin de la rencontre. Tous les membres acceptent.

## 9. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent ce soir.

## 10. POINTS D'ADOPTION

CE2324-006

10.1 Règles de régie interne

Le document est révisé avec les membres. Quelques éléments sont ajoutés ou modifiés par les membres.

Il est proposé par madame Lemay et appuyé par monsieur Benoit d'adopter les règles de régie interne avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité

CE2324-007

10.2 Calendrier des rencontres

Madame Côté nous propose que les rencontres prévues le 25 octobre et le 13 décembre prochain soient reportées au 26 octobre et au 14 décembre (le jeudi soir plutôt que le mercredi soir). Le calendrier sera réévalué en décembre.

Il est proposé par madame Picard et appuyé par madame France Beaulieu d'adopter les modifications au calendrier des rencontres telles que proposées.

Adopté à l'unanimité

CE2324-008

10.3 Budget de fonctionnement

Madame Côté indique qu'encore cette année, une somme de 500\$ est prévu au budget de fonctionnement du CE. M. Ouédraogo, en collaboration avec les membres, pourra décider des dépenses à faire : cadeaux pour les membres du personnel, petit buffet à Noël et à la fin de l'année scolaire, etc.

Il est proposé par madame Lapointe et appuyé par monsieur Roussel d'adopter le budget de fonctionnement du CE.

Adopté à l'unanimité

CE2324-009

10.4 Fonds 8 (répartition des projets), mise à jour et dépenses

Madame Côté nous explique que le Fonds 8 est administré par la direction, mais que toutes les dépenses doivent être préalablement adoptées par les membres du CE. L'argent provient des dons, des ristournes et des campagnes de financement. Elle explique qu'un montant a dû être dépensé pour l'achat d'un bac dans le jardin communautaire.

Elle nomme également qu'un montant provenant de la vente des chandails a servi pour l'achat de cages en métal servant à protéger les haut-parleurs du gymnase.

Madame Côté suggère qu'un montant de 2 654,00 \$ soit alloué pour l'achat de paillis de terrain de jeux pour la zone des élèves du préscolaire.

Il est proposé par monsieur Benoit et appuyé par madame Lemay d'adopter les dépenses au fonds 8.

Adopté à l'unanimité

CE2324-010

10.5 Campagnes de financement 2023-2024

Mme Côté informe les membres que la campagne de financement prévue est « À vos marques, prêt, bougez! », tout comme l'année dernière. Les sommes amassées permettront de faire l'embellissement de la classe extérieure et l'entretien du jardin communautaire. Elle propose que des chaises Adirondack, des bacs à fleurs ainsi qu'un bac

contenant des jeux pour la zone calme soient ajoutés. Les enseignants en éducation physique ont également manifesté l'intérêt de faire des sorties avec les élèves. En musique, les élèves de notre école pourraient même se rendre à l'école secondaire Paul-Arseneau où les élèves travaillent sur une pièce de théâtre sous le thème de Monster Inc. Madame Côté nous dit également que l'exposition d'œuvres d'arts des élèves avait été grandement appréciée l'année dernière et que peut-être que les œuvres pourraient être vendues sous forme d'une vente aux enchères.

Madame Côté nous informe aussi qu'une sortie spéciale pourrait être organisée par les élèves de 6<sup>e</sup> année afin d'amasser des fonds pour un voyage à Ottawa. Elle nous demande de garder secret pour l'instant. Des sommes pourraient être allouées afin de permettre à tous de pouvoir y participer.

Elle nous explique aussi que le soccer est très populaire à l'école. C'est plus de 80 jeunes qui y jouent selon un horaire et des équipes établies. Elle et madame Beauchamp travaillent sur un projet d'envergure : l'achat et l'installation d'un terrain en gazon synthétique sur le terrain de l'école.

Il est proposé par madame France Beaulieu et appuyé par monsieur Ouédraogo d'adopter la campagne de financement proposée ainsi que les projets qui y sont liés.

Adopté à l'unanimité

CE2324-011

#### 10.6 Projet éducatif 2023-2028

Madame Côté nous informe que le projet éducatif oriente tout ce qui est fait dans l'école durant 5 ans. C'est un document de base pour le plan de lutte, les pratiques pédagogiques ainsi que pour les interventions auprès des élèves. Même les dépenses sont basées sur les valeurs et la vision de l'école qui sont représentées dans ce document.

Elle nous résume, par la suite, les grandes lignes et les orientations mentionnées dans ce document. Au cours de la dernière année scolaire, les membres du CE ont collaboré à l'élaboration de certaines parties du projet éducatif. Des suivis ont été faits régulièrement, ce qui fait en sorte que les membres du CE connaissent déjà les valeurs, les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Monsieur Roussel nomme qu'il serait préférable de préciser ce qu'est une compétence assurée dans les objectifs. Cette explication se retrouvera en annexe. L'indice de notre milieu socio-économique (IMSE) pourrait également y être expliqué davantage.

Il est proposé par madame France Beaulieu et appuyé par madame Picard d'adopter le projet éducatif 2023-2028.

Adopté à l'unanimité

CE2324-012

Étant donné l'heure tardive, monsieur Ouédraogo demande si les membres désirent poursuivre la rencontre. Madame Côté nous informe que les points d'information pourraient être transmis par écrit. Les contenus en éducation à la sexualité peuvent être présentés lors de la prochaine séance. Toutefois, les sorties éducatives doivent être approuvées ce soir.

Tous acceptent.

Il est proposé par madame France Beaulieu et accepté par madame Picard de poursuivre la séance pour le point 11.2

Adopté à l'unanimité

## **11. POINTS EN APPROBATION**

### 11.1 Contenus en éducation à la sexualité (2022-2023)

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

CE2324-013

### 11.2 Sorties éducatives 2023-2024

Madame Côté présente les activités éducatives prévues. Il ne devrait pas y avoir des frais chargés aux parents pour les sorties et les activités éducatives. Il y a seulement le voyage pour les élèves de 6<sup>e</sup> année pour lequel il y aura des frais. Les enseignants de tous les niveaux ont planifié leurs activités en fonction des sommes reçues par le ministère. Le plus gros défi demeure le tarif des autobus. Les montants qui sont économisés dans certains niveaux seront répartis dans d'autres. Des enseignantes de 6<sup>e</sup> année travaillent également sur un nouveau projet ; des sorties au *Créalab*.

Il est proposé par monsieur Roussel et appuyé par madame Lapointe d'approuver les activités éducatives proposées.

Approuvé à l'unanimité

## **12. POINTS EN CONSULTATION**

Aucun point en consultation

## **13. POINTS D'INFORMATION**

### 13.1.1 Informations de la direction

Les informations de la direction seront transmises aux membres par courriel.

- Calendrier des sujets traités au CE
- Suivi de la rentrée scolaire
- Halloween
- Cross-Country
- Pique-nique
- Retour sur la rentrée

### 13.2 Informations des enseignants

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre. En effet, les enseignants soulignent qu'ils viennent d'entamer l'année scolaire et qu'il sera plus intéressant de faire un portrait de ce qui est vécu lors de la rencontre du CE du mois d'octobre.

### 13.3 Informations du Service de garde

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre puisque Mme Catherine Duquette est absente. Toutefois, Mme Côté indique que la situation au niveau des membres du personnel est beaucoup plus positive qu'au même moment l'année dernière. En effet, nous vivons la pénurie de personnel comme l'ensemble des écoles. Cependant, la plupart de nos employés de la dernière année scolaire sont en poste et il y a très peu de postes qui ne sont pas comblés. On peut aussi compter sur plusieurs enseignants et TES qui acceptent de dépanner lors de la période du dîner, ce qui fait en sorte que nous rendons tout de même un service de qualité à nos élèves.

### 13.4 Informations des employés de soutien

Aucune information

13.5 Information du Comité de parents

Madame Lapointe nous informe que la réunion de septembre a été annulée. Elle ne pourra pas participer à la prochaine rencontre prévue le 23 octobre prochain. Ce sera l'élection et la majorité des membres en places désirent se représenter. Elle juge qu'il n'est pas nécessaire qu'un représentant substitut se présente à cette rencontre.

**14. INFORMATIONS VENANT DE LA PRÉSIDENTE**

Monsieur Ouédraogo n'a aucune information à transmettre. Il souhaite donc une bonne soirée à tous!

**15. VARIA**

Aucune information.

CE2324-014

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Roussel et appuyé par madame Lemay de lever la séance à 21h25.

Adopté à l'unanimité.

Le président,

La secrétaire,

Éric Ouédraogo

Amélie Beaulieu